

cette action de la grâce, soit opérante, soit coopérante, l'opération de l'âme est libre et vitale contrairement à l'enseignement de quelques-uns.

Il ne faut donc pas chercher à séparer réellement ce qui procède de la grâce et ce qui procède du libre arbitre. Non sic, ait Angelicus (C. G. L. III, c. 70), *idem effectus causæ naturali et divinæ virtuti attribuitur, quasi partim a Deo, partim a naturali agente fiat, sed totus ab utroque secundum alium modum.* (Cf. Lepicier, *Tractatus de Gratia*.) Tant il est vrai que la grâce actuelle est l'acte de Dieu qui meut, reçu dans l'homme, et cet acte est en même temps l'acte de l'âme mue par Dieu. (Voir note de la page 231.)

Quand donc il est question de la volonté d'un sujet de désirer le sacerdoce ou d'accepter l'ordination, il est clair qu'il s'agit bien de l'homme mû par Dieu, et que c'est Dieu qui fait les vocations et appelle au ministère des autels en conduisant l'homme par sa grâce, qu'il s'agisse de préparation providentielle ou de vocation au sens strict, laquelle, nous l'avons déjà fait remarquer, ne consiste pas dans le seul appel de l'évêque. Mais Dieu a honoré l'homme jusqu'à lui permettre de coopérer à son œuvre dans les choses les plus saintes. Il pourrait agir seul, mais il ne le veut pas dans la plupart des cas. Dans la préparation des vocations, il veut que bien des choses se fassent par le ministère des causes secondes, particulièrement par celui du prêtre.

Ce que ce dernier pourra faire, outre ce que nous avons dit précédemment, et après avoir recherché et trouvé ceux qui, prudemment, peuvent être l'espérance d'une moisson future, ce sera de cultiver leur intelligence et leur volonté en n'oubliant pas ce qui suit.

Il faut travailler à conserver dans leurs bonnes dispositions les âmes qui grandissent avec l'intention de se consacrer à Dieu plus tard. Celles qui n'ont pas encore d'idées arrêtées, doivent s'établir dans une parfaite indifférence pour les divers états, dans le silence des passions, écouter le langage de la foi et dire avec le pieux auteur de l'Imitation (L. 3, c. 15): « Seigneur, vous savez ce qui est le mieux, traitez-moi donc de la manière qui vous est connue, selon votre bon plaisir et pour votre plus grande gloire. Placez-moi où vous voudrez, et dis-